



# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au Règlement (CE) No.  
1907/2006  
Valvoline™ V-BELT SPRAY

Version: 2.0

Date de révision: 02.02.2023

Date d'impression: 16/11/2023

## RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

### 1.1 Identificateur de produit

Nom commercial : Valvoline™ V-BELT SPRAY

Code du produit : 887041

### 1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisation de la substance/du mélange : Lubrifiant

### 1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Société : Ellis Enterprises B.V., an affiliate of Valvoline  
Wieldrechtseweg 39  
3316 BG Dordrecht  
Pays-Bas

Téléphone : +31 (0)78 654 3500 (aux Pays-Bas), ou prendre contact avec le CSR local

Adresse e-mail de la personne responsable de FDS : SDS@valvoline.com

Société :

Téléphone :

### 1.4 Numéro d'appel d'urgence

+1-800-VALVOLINE (+1-800-825-8654), ou appeler le SAMU en composant le 145, +41 1 251 51 51(international)

## RUBRIQUE 2: Identification des dangers

### 2.1 Classification de la substance ou du mélange

#### Classification (RÈGLEMENT (CE) No 1272/2008)

Aérosols, Catégorie 1

H222: Aérosol extrêmement inflammable.

H229: Récipient sous pression: peut éclater sous



# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au Règlement (CE) No.  
1907/2006  
Valvoline™ V-BELT SPRAY

Version: 2.0

Date de révision: 02.02.2023

Date d'impression: 16/11/2023

	l'effet de la chaleur.
Irritation cutanée, Catégorie 2	H315: Provoque une irritation cutanée.
Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique, Catégorie 3, Système nerveux central	H336: Peut provoquer somnolence ou vertiges.
Danger à long terme (chronique) pour le milieu aquatique, Catégorie 2	H411: Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

## 2.2 Éléments d'étiquetage

### Étiquetage (RÈGLEMENT (CE) No 1272/2008)

Pictogrammes de danger :



Mention d'avertissement : Danger

Mentions de danger : H222 Aérosol extrêmement inflammable.  
H229 Récipient sous pression: peut éclater sous l'effet de la chaleur.  
H315 Provoque une irritation cutanée.  
H336 Peut provoquer somnolence ou vertiges.  
H411 Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Conseils de prudence : P101 En cas de consultation d'un médecin, garder à disposition le récipient ou l'étiquette.  
P102 Tenir hors de portée des enfants.

#### Prévention:

P210 Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer.  
P211 Ne pas vaporiser sur une flamme nue ou sur toute autre source d'ignition.  
P251 Ne pas perforer, ni brûler, même après usage.  
P271 Utiliser seulement en plein air ou dans un endroit bien ventilé.  
P273 Éviter le rejet dans l'environnement.

#### Intervention:

P391 Recueillir le produit répandu.

#### Stockage:



# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au Règlement (CE) No.  
1907/2006  
Valvoline™ V-BELT SPRAY

Version: 2.0

Date de révision: 02.02.2023

Date d'impression: 16/11/2023

P405 Garder sous clef.  
P410 + P412 Protéger du rayonnement solaire. Ne pas exposer à une température supérieure à 50 °C/ 122 °F.

#### Élimination:

P501 Éliminer le contenu/ récipient dans une installation d'élimination des déchets agréée.

Composants dangereux qui doivent être listés sur l'étiquette:

Hydrocarbures, C6, isoalkanes, <5% n-hexane  
PENTANE NORMAL

### 2.3 Autres dangers

Cette substance/ce mélange ne contient aucun ingrédient considéré comme persistant, bio-accumulable et toxique (PBT), ou très persistant et très bio-accumulable (vPvB) à des niveaux de 0,1% ou plus.

Informations écologiques: La substance/Le mélange ne contient pas de composants considérés comme ayant des propriétés perturbatrices du système endocrinien selon l'article 57(f) de REACH ou le règlement délégué de la Commission (UE) 2017/2100 ou le règlement de la Commission (EU) 2018/605 à des niveaux de 0,1 % ou plus.

Informations toxicologiques: La substance/Le mélange ne contient pas de composants considérés comme ayant des propriétés perturbatrices du système endocrinien selon l'article 57(f) de REACH ou le règlement délégué de la Commission (UE) 2017/2100 ou le règlement de la Commission (EU) 2018/605 à des niveaux de 0,1 % ou plus.

## RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

### 3.2 Mélanges

#### Composants

Nom Chimique	No.-CAS No.-CE No.-Index Numéro d'enregistrement	Classification	Concentration (% w/w)
Hydrocarbures, C6, isoalkanes, <5% n-hexane	64742-49-0 265-151-9 649-328-00-1 01-2119484651-34-xxxx	Flam. Liq. 2; H225 Skin Irrit. 2; H315 STOT SE 3; H336 (Système nerveux central) Asp. Tox. 1; H304 Aquatic Chronic 2; H411	>= 40 - < 50



# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au Règlement (CE) No.  
1907/2006  
Valvoline™ V-BELT SPRAY

Version: 2.0

Date de révision: 02.02.2023

Date d'impression: 16/11/2023

PENTANE NORMAL	109-66-0 203-692-4 601-006-00-1 01-2119459286-30-xxxx	Flam. Liq. 1; H224 STOT SE 3; H336 (Système nerveux central) Asp. Tox. 1; H304 Aquatic Chronic 2; H411 EUH066	>= 15 - < 20
Substances avec limite d'exposition sur le lieu de travail :			
PROPANE	74-98-6 200-827-9 601-003-00-5 01-2119486944-21-xxxx	Flam. Gas 1; H220 Press. Gas Liquefied gas; H280	>= 15 - < 25
BUTANE NORMAL	106-97-8 203-448-7 649-196-00-5 01-2119474691-32-xxxx	Flam. Gas 1; H220 Press. Gas Liquefied gas; H280	>= 15 - < 25
ISOBUTANE	75-28-5 200-857-2 649-196-00-5 01-2119485395-27-xxxx	Flam. Gas 1; H220 Press. Gas Liquefied gas; H280	>= 15 - < 25

Pour l'explication des abréviations voir rubrique 16.

## RUBRIQUE 4: Premiers secours

### 4.1 Description des premiers secours

- Conseils généraux : S'éloigner de la zone dangereuse.  
Montrer cette fiche de données de sécurité au médecin traitant.  
Ne pas laisser la victime sans surveillance.
- En cas d'inhalation : Consulter un médecin après toute exposition importante.  
En cas d'inconscience, allonger en position latérale stable et appeler un médecin.
- En cas de contact avec la peau : Si l'irritation de la peau persiste, appeler un médecin.  
En cas de contact avec la peau, bien rincer à l'eau.  
Enlever immédiatement tout vêtement souillé.
- En cas de contact avec les yeux : Rincer les yeux à l'eau par mesure de précaution.  
Enlever les lentilles de contact.



## FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au Règlement (CE) No.  
1907/2006  
Valvoline™ V-BELT SPRAY

Version: 2.0

Date de révision: 02.02.2023

Date d'impression: 16/11/2023

Protéger l'oeil intact.  
Maintenir l'oeil bien ouvert pendant le rinçage.  
Si l'irritation oculaire persiste, consulter un médecin spécialiste.

En cas d'ingestion : Maintenir l'appareil respiratoire dégagé.  
Ne pas faire boire de lait ou de boissons alcoolisées.  
Ne jamais rien faire avaler à une personne inconsciente.  
Si les troubles se prolongent, consulter un médecin.

#### 4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Symptômes : Aucun symptôme connu ou attendu.

Risques : Provoque une irritation cutanée.  
Peut provoquer somnolence ou vertiges.

#### 4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Traitement : Pas de dangers qui requièrent des mesures spéciales de premiers secours.  
Traiter de façon symptomatique.

---

### RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

#### 5.1 Moyens d'extinction

Moyens d'extinction appropriés : Mousse résistant à l'alcool  
Dioxyde de carbone (CO<sub>2</sub>)  
Poudre chimique sèche

Moyens d'extinction inappropriés : Jet d'eau à grand débit

#### 5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Dangers spécifiques pendant la lutte contre l'incendie : Ne pas laisser pénétrer l'eau d'extinction contaminée dans les égouts ou les cours d'eau.

Produits de combustion dangereux : On ne connaît aucun produit de combustion dangereux

#### 5.3 Conseils aux pompiers

Équipements de protection particuliers des pompiers : Porter un appareil de protection respiratoire autonome pour la lutte contre l'incendie, si nécessaire.



# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au Règlement (CE) No.  
1907/2006  
Valvoline™ V-BELT SPRAY

Version: 2.0

Date de révision: 02.02.2023

Date d'impression: 16/11/2023

Information supplémentaire : Collecter séparément l'eau d'extinction contaminée, ne pas la rejeter dans les canalisations.  
Les résidus d'incendie et l'eau d'extinction contaminée doivent être éliminés conformément à la réglementation locale en vigueur.  
Pour de raisons de sécurité en cas d'incendie, les bidons doivent être entreposés séparément, dans des enceintes fermées.  
Utiliser de l'eau pulvérisée pour refroidir complètement les conteneurs fermés.

## RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

### 6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Précautions individuelles : Utiliser un équipement de protection individuelle.  
Assurer une ventilation adéquate.  
Enlever toute source d'ignition.  
Évacuer le personnel vers des endroits sûrs.  
Attention aux vapeurs qui s'accumulent en formant des concentrations explosives. Les vapeurs peuvent s'accumuler dans les zones basses.

### 6.2 Précautions pour la protection de l'environnement

Précautions pour la protection de l'environnement : Éviter que le produit arrive dans les égouts.  
Éviter tout déversement ou fuite supplémentaire, si cela est possible en toute sécurité.  
En cas de pollution de cours d'eau, lacs ou égouts, informer les autorités compétentes conformément aux dispositions locales.

### 6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

### 6.4 Référence à d'autres rubriques

Voir les rubriques: 7, 8, 11, 12 et 13.

## RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

### 7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Conseils pour une manipulation sans danger : Ne pas inhaler les vapeurs/poussières.  
Éviter l'exposition - se procurer des instructions spéciales avant l'utilisation.  
Éviter le contact avec la peau et les yeux.



# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au Règlement (CE) No.  
1907/2006  
Valvoline™ V-BELT SPRAY

Version: 2.0

Date de révision: 02.02.2023

Date d'impression: 16/11/2023

Pour l'équipement de protection individuel, voir rubrique 8.  
Ne pas manger, fumer ou boire dans la zone de travail.  
Éviter l'accumulation de charges électrostatiques.  
Prévoir un renouvellement d'air et/ou une ventilation suffisante dans les ateliers.  
Ouvrir les fûts avec précaution, le contenu pouvant être sous pression.  
Éliminer l'eau de rinçage en accord avec les réglementations locales et nationales.

Indications pour la protection contre l'incendie et l'explosion : Ne pas vaporiser vers une flamme ou un corps incandescent. Entreprendre les actions nécessaires pour éviter les décharges d'électricité statique (qui peuvent provoquer l'ignition des vapeurs organiques). N'utiliser que de l'équipement antidéflagrant. Tenir à l'abri des flammes nues, des surfaces chaudes et des sources d'inflammation.

Mesures d'hygiène : Ne pas manger et ne pas boire pendant l'utilisation. Ne pas fumer pendant l'utilisation. Se laver les mains avant les pauses et à la fin de la journée de travail.

## 7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Exigences concernant les aires de stockage et les conteneurs : ATTENTION: L'aérosol est pressurisé. Tenir éloigné de la lumière de soleil directe et de températures de plus de 50 °C. Ne pas ouvrir avec force ou jeter dans un feu, même après usage. Ne pas diriger le spray contre des flammes ou des objets chauffés au rouge. Défense de fumer. Tenir le récipient bien fermé dans un endroit sec et bien aéré. Refermer soigneusement tout récipient entamé et le stocker verticalement afin d'éviter tout écoulement. Respecter les mises-en-garde de l'étiquette. Les installations et le matériel électriques doivent être conformes aux normes techniques de sécurité.

Pour en savoir plus sur la stabilité du stockage : Pas de décomposition si le produit est entreposé et utilisé selon les prescriptions.

## 7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Utilisation(s) particulière(s) : Donnée non disponible



# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au Règlement (CE) No.  
1907/2006  
Valvoline™ V-BELT SPRAY

Version: 2.0

Date de révision: 02.02.2023

Date d'impression: 16/11/2023

## RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

### 8.1 Paramètres de contrôle

#### Limites d'exposition professionnelle

Composants	No.-CAS	Type de valeur (Type d'exposition)	Paramètres de contrôle	Base
PROPANE	74-98-6	VME	1.000 ppm 1.800 mg/m <sup>3</sup>	CH SUVA
	Information supplémentaire: National Institute for Occupational Safety and Health			
		VLE	4.000 ppm 7.200 mg/m <sup>3</sup>	CH SUVA
	Information supplémentaire: National Institute for Occupational Safety and Health			
PENTANE NORMAL	109-66-0	VME	600 ppm 1.800 mg/m <sup>3</sup>	CH SUVA
	Information supplémentaire: National Institute for Occupational Safety and Health, Si la VME a été respectée, il n'y a pas à craindre de lésions du fœtus.			
		VLE	1.200 ppm 3.600 mg/m <sup>3</sup>	CH SUVA
	Information supplémentaire: National Institute for Occupational Safety and Health, Si la VME a été respectée, il n'y a pas à craindre de lésions du fœtus.			
		TWA	1.000 ppm 3.000 mg/m <sup>3</sup>	2006/15/EC
	Information supplémentaire: Indicatif			
BUTANE NORMAL	106-97-8	VME	800 ppm 1.900 mg/m <sup>3</sup>	CH SUVA
		VLE	3.200 ppm 7.600 mg/m <sup>3</sup>	CH SUVA
ISOBUTANE	75-28-5	VME	800 ppm 1.900 mg/m <sup>3</sup>	CH SUVA
		VLE	3.200 ppm 7.600 mg/m <sup>3</sup>	CH SUVA

### 8.2 Contrôles de l'exposition

#### Équipement de protection individuelle

Protection des yeux/du visage : Flacon pour le rinçage oculaire avec de l'eau pure  
Lunettes de sécurité à protection intégrale

Protection des mains  
Matériel : néoprène, caoutchouc nitrile  
Délai de rupture : >= 240 min  
Épaisseur du gant : >= 0,35 mm



# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au Règlement (CE) No.  
1907/2006  
Valvoline™ V-BELT SPRAY

Version: 2.0

Date de révision: 02.02.2023

Date d'impression: 16/11/2023

---

Directive	:	L'équipement doit être conforme à l'EN 374
Remarques	:	Les gants de protection sélectionnés doivent satisfaire aux spécifications de la Directive 2016/425 (UE) et à la norme EN 374 qui en dérive. Les gants devraient être jetés et remplacés s'il y a le moindre signe de dégradation ou de perméabilité chimique. Veuillez observer les instructions concernant la perméabilité et le délai de rupture de la matière qui sont fournies par le fournisseur de gants. Prendre également en considération les conditions locales spécifiques dans lesquelles le produit est utilisé, telles que le risque de coupures, d'abrasion et le temps de contact. Les données concernant le temps de pénétration/la résistance de la matière sont des valeurs standards! Le temps de pénétration exact / la résistance exacte de la matière seront obtenues du fournisseur de gants de sécurité. Il convient de discuter au préalable avec le fournisseur des gants de protection si ceux-ci sont bien adaptés à un poste de travail spécifique.
Protection de la peau et du corps	:	Vêtements étanches Choisir la protection individuelle suivant la quantité et la concentration de la substance dangereuse au poste de travail.
Protection respiratoire	:	Utiliser une protection respiratoire adéquate sauf en présence d'une ventilation locale par aspiration ou s'il est démontré que l'exposition est dans les limites préconisées par les directives d'exposition. L'équipement doit être conforme à l'EN 143
Filtre de type	:	Type protégeant des particules (P)

---

## RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

### 9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

Etat physique	:	aérosol
Couleur	:	incolore
Odeur	:	de solvant
Seuil olfactif	:	Donnée non disponible
Point de fusion/point de	:	Donnée non disponible



# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au Règlement (CE) No.  
1907/2006  
Valvoline™ V-BELT SPRAY

Version: 2.0

Date de révision: 02.02.2023

Date d'impression: 16/11/2023

---

congélation

Point initial d'ébullition et  
intervalle d'ébullition : Non applicable

Inflammabilité : Donnée non disponible

Limite d'explosivité,  
supérieure / Limite  
d'inflammabilité supérieure : 10,9 % (v)

Limite d'explosivité, inférieure : 1,1 % (v)  
/ Limite d'inflammabilité  
inférieure

Point d'éclair : Non applicable

Température d'inflammation : > 200 °C

Température de  
décomposition : Donnée non disponible

pH : Donnée non disponible

Viscosité

Viscosité, dynamique : Donnée non disponible

Viscosité, cinématique : Donnée non disponible

Solubilité(s)

Hydrosolubilité : non miscible

Solubilité dans d'autres  
solvants : Donnée non disponible

Coefficient de partage: n-  
octanol/eau : Donnée non disponible

Pression de vapeur : 8 hPa (20 °C)

Densité relative : Donnée non disponible

Densité : 0,62 gcm<sup>3</sup> (20 °C)

Densité de vapeur relative : Donnée non disponible



# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au Règlement (CE) No.  
1907/2006  
Valvoline™ V-BELT SPRAY

Version: 2.0

Date de révision: 02.02.2023

Date d'impression: 16/11/2023

## 9.2 Autres informations

- Propriétés comburantes : Donnée non disponible
- Auto-inflammation : n'est pas auto-inflammable
- Taux d'évaporation : Donnée non disponible

---

## RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

### 10.1 Réactivité

Pas de décomposition si le produit est entreposé et utilisé selon les prescriptions.

### 10.2 Stabilité chimique

Pas de décomposition si le produit est entreposé et utilisé selon les prescriptions.

### 10.3 Possibilité de réactions dangereuses

- Réactions dangereuses : Pas de décomposition si le produit est entreposé et utilisé selon les prescriptions.  
Des vapeurs peuvent former un mélange explosif avec l'air.

### 10.4 Conditions à éviter

- Conditions à éviter : Aucun(e) à notre connaissance.

### 10.5 Matières incompatibles

- Matières à éviter : Acides  
Métaux alcalins  
Amines  
Oxydants  
bases fortes  
agents réducteurs forts

### 10.6 Produits de décomposition dangereux

On ne connaît pas de produits de décomposition dangereux.

---

## RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

### 11.1 Informations sur les classes de danger telles que définies dans le règlement (CE) no 1272/2008

#### Toxicité aiguë

Non classé sur la base des informations disponibles.



# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au Règlement (CE) No.  
1907/2006  
Valvoline™ V-BELT SPRAY

Version: 2.0

Date de révision: 02.02.2023

Date d'impression: 16/11/2023

## Composants:

### **PENTANE NORMAL:**

Toxicité aiguë par voie orale : **DL50 (Rat): > 2.000 mg/kg**  
Evaluation: **La substance ou le mélange ne présente pas de toxicité orale aiguë**  
Remarques: **Aucune mortalité n'a été observée à cette dose.**

Toxicité aiguë par inhalation : **CL50 (Rat): > 20 mg/l**  
Durée d'exposition: **4 h**  
Atmosphère de test: **vapeur**  
Evaluation: **La substance ni le mélange ne présente une toxicité aiguë par inhalation**

### **PROPANE:**

Toxicité aiguë par inhalation : **CL50 (Rat): 1.237 mg/l**  
Durée d'exposition: **2 h**  
Atmosphère de test: **gaz**  
Evaluation: **La substance ni le mélange ne présente une toxicité aiguë par inhalation**  
Remarques: **Les données toxicologiques ont été reprises de produits d'une composition similaire.**

### **BUTANE NORMAL:**

Toxicité aiguë par inhalation : **CL50 (Rat): > 50000 ppm**  
Durée d'exposition: **2 h**  
Atmosphère de test: **gaz**

### **ISOBUTANE:**

Toxicité aiguë par inhalation : **CL50 (Souris, mâle): 520400 ppm**  
Durée d'exposition: **2 h**  
Atmosphère de test: **gaz**

### **Corrosion cutanée/irritation cutanée**

Provoque une irritation cutanée.

### **Produit:**

Remarques : Peut provoquer une irritation de la peau chez les personnes sensibles.

## Composants:

### **Hydrocarbures, C6, isoalkanes, <5% n-hexane:**

Résultat : **Irritant pour la peau.**



# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au Règlement (CE) No.  
1907/2006  
Valvoline™ V-BELT SPRAY

Version: 2.0

Date de révision: 02.02.2023

Date d'impression: 16/11/2023

## PENTANE NORMAL:

Résultat	:	Légère irritation passagère
Résultat	:	L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau.

## ISOBUTANE:

Evaluation	:	Pas d'irritation de la peau
Résultat	:	Pas d'irritation de la peau

### Lésions oculaires graves/irritation oculaire

Non classé sur la base des informations disponibles.

### Produit:

Remarques : Les vapeurs peuvent provoquer une irritation des yeux, du système respiratoire et de la peau.

### Composants:

#### Hydrocarbures, C6, isoalkanes, <5% n-hexane:

Evaluation	:	légères à modérément irritant
Résultat	:	Légère irritation passagère

## PENTANE NORMAL:

Résultat	:	Légère irritation passagère
----------	---	-----------------------------

## ISOBUTANE:

Evaluation	:	Pas d'irritation des yeux
Résultat	:	Pas d'irritation des yeux

### Sensibilisation respiratoire ou cutanée

#### Sensibilisation cutanée

Non classé sur la base des informations disponibles.

#### Sensibilisation respiratoire

Non classé sur la base des informations disponibles.

### Mutagénicité sur les cellules germinales

Non classé sur la base des informations disponibles.



# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au Règlement (CE) No.  
1907/2006  
Valvoline™ V-BELT SPRAY

Version: 2.0

Date de révision: 02.02.2023

Date d'impression: 16/11/2023

## Composants:

### Hydrocarbures, C6, isoalkanes, <5% n-hexane:

Mutagénicité sur les cellules germinales- Evaluation : Classifié sur la base du contenu en benzène < 0.1% (Règlement (CE) 1272/2008, annexe VI, partie 3, note P)

### PROPANE:

Génotoxicité in vitro : Type de Test: **Test de Ames**  
Système d'essais: **Salmonella typhimurium**  
Activation du métabolisme: **avec ou sans activation métabolique**  
Résultat: **négatif**  
Remarques: **Les données toxicologiques ont été reprises de produits d'une composition similaire.**

### BUTANE NORMAL:

Génotoxicité in vitro : Type de Test: **Test de Ames**  
Système d'essais: **Salmonella typhimurium**  
Activation du métabolisme: **avec ou sans activation métabolique**  
Résultat: **négatif**

### ISOBUTANE:

Génotoxicité in vitro : Type de Test: **Test d'aberration chromosomique in vitro**  
Système d'essais: **Lymphocytes humains**  
Activation du métabolisme: **avec ou sans activation métabolique**  
Méthode: **OCDE ligne directrice 473**  
Résultat: **négatif**  
BPL: **oui**

Type de Test: **Test de Ames**  
Activation du métabolisme: **avec ou sans activation métabolique**  
Résultat: **négatif**

Génotoxicité in vivo : Type de Test: **test in vivo**  
Espèce: **Drosophila melanogaster (Drosophile "mouche du vinaigre")**  
Résultat: **négatif**  
Remarques: **Les données toxicologiques ont été reprises de produits d'une composition similaire.**

Type de Test: **Test du micronucleus in vivo**  
Espèce: **Rat**



# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au Règlement (CE) No.  
1907/2006  
Valvoline™ V-BELT SPRAY

Version: 2.0

Date de révision: 02.02.2023

Date d'impression: 16/11/2023

Méthode: OCDE ligne directrice 474  
Résultat: négatif  
Remarques: Les données toxicologiques ont été reprises de produits d'une composition similaire.

## Cancérogénicité

Non classé sur la base des informations disponibles.

### Composants:

#### Hydrocarbures, C6, isoalkanes, <5% n-hexane:

Cancérogénicité - Evaluation : Classifié sur la base du contenu en benzène < 0.1%  
(Règlement (CE) 1272/2008, annexe VI, partie 3, note P)

## Toxicité pour la reproduction

Non classé sur la base des informations disponibles.

## Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique

Peut provoquer somnolence ou vertiges.

### Composants:

#### Hydrocarbures, C6, isoalkanes, <5% n-hexane:

Evaluation : Peut provoquer somnolence ou vertiges.

## PENTANE NORMAL:

Evaluation : Peut provoquer somnolence ou vertiges.

## Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée

Non classé sur la base des informations disponibles.

## Toxicité par aspiration

Non classé sur la base des informations disponibles.

### Composants:

#### Hydrocarbures, C6, isoalkanes, <5% n-hexane:

Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.

## PENTANE NORMAL:

Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.



# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au Règlement (CE) No.  
1907/2006  
Valvoline™ V-BELT SPRAY

Version: 2.0

Date de révision: 02.02.2023

Date d'impression: 16/11/2023

## 11.2 Informations sur les autres dangers

### Propriétés perturbant le système endocrinien

#### Produit:

Evaluation : La substance/Le mélange ne contient pas de composants considérés comme ayant des propriétés perturbatrices du système endocrinien selon l'article 57(f) de REACH ou le règlement délégué de la Commission (UE) 2017/2100 ou le règlement de la Commission (EU) 2018/605 à des niveaux de 0,1 % ou plus.

### Information supplémentaire

#### Produit:

Remarques : Les symptômes de surexposition peuvent être maux de tête, vertiges, fatigue, nausée et vomissements. Des concentrations à un niveau très supérieur à la VME peuvent donner des effets narcotiques. Les solvants risquent de dessécher la peau.

## RUBRIQUE 12: Informations écologiques

### 12.1 Toxicité

#### Produit:

#### Évaluation Ecotoxicologique

Toxicité aiguë pour le milieu aquatique : Toxique pour les organismes aquatiques.

Toxicité chronique pour le milieu aquatique : Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

#### Composants:

Hydrocarbures, C6, isoalkanes, <5% n-hexane:

#### Évaluation Ecotoxicologique

Toxicité aiguë pour le milieu aquatique : **Toxique pour les organismes aquatiques.**

**Toxicité aiguë pour le milieu aquatique Catégorie 2; Toxique pour les organismes aquatiques.**



# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au Règlement (CE) No.  
1907/2006  
Valvoline™ V-BELT SPRAY

Version: 2.0

Date de révision: 02.02.2023

Date d'impression: 16/11/2023

Toxicité chronique pour le milieu aquatique : **Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.**

**Toxicité chronique pour le milieu aquatique Catégorie 2; Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long**

## PENTANE NORMAL:

Toxicité pour les poissons : **CL50 (Oncorhynchus mykiss (Truite arc-en-ciel)): 4,26 mg/l**  
Durée d'exposition: **96 h**

Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés aquatiques : **CE50 (Daphnia magna (Grande daphnie )): > 1 - 10 mg/l**  
Durée d'exposition: **48 h**

Toxicité pour les algues/plantes aquatiques : **CE50r (Pseudokirchneriella subcapitata (algues vertes)): 10,7 mg/l**  
Durée d'exposition: **72 h**

## Évaluation Ecotoxicologique

Toxicité aiguë pour le milieu aquatique : **Toxicité aiguë pour le milieu aquatique Catégorie 2; Toxique pour les organismes aquatiques.**

Toxicité chronique pour le milieu aquatique : **Non classé sur la base des informations disponibles.**

## PROPANE:

### Évaluation Ecotoxicologique

Toxicité aiguë pour le milieu aquatique : **Non classé sur la base des informations disponibles.**

Toxicité chronique pour le milieu aquatique : **Non classé sur la base des informations disponibles.**

## BUTANE NORMAL:

Toxicité pour les poissons : **Remarques: Aucune toxicité à la limite de solubilité QSAR**

Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés aquatiques : **CE50 (Daphnia magna (Grande daphnie )): Prévu > 10 - < 100 mg/l**  
Durée d'exposition: **48 h**  
Remarques: **QSAR**

Toxicité pour les : **CE50 (Algues vertes): Prévu 7,7 mg/l**



# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au Règlement (CE) No.  
1907/2006  
Valvoline™ V-BELT SPRAY

Version: 2.0

Date de révision: 02.02.2023

Date d'impression: 16/11/2023

algues/plantes aquatiques : Durée d'exposition: 96 h  
Remarques: QSAR

## Évaluation Ecotoxicologique

Toxicité aiguë pour le milieu aquatique : Toxicité aiguë pour le milieu aquatique Catégorie 2; Toxique pour les organismes aquatiques.

Toxicité chronique pour le milieu aquatique : Non classé sur la base des informations disponibles.

## ISOBUTANE:

### Évaluation Ecotoxicologique

Toxicité aiguë pour le milieu aquatique : Non classé sur la base des informations disponibles.

Toxicité chronique pour le milieu aquatique : Non classé sur la base des informations disponibles.

## 12.2 Persistance et dégradabilité

### Composants:

#### PENTANE NORMAL:

Biodégradabilité : Résultat: Facilement biodégradable.  
Biodégradation: 87 %  
Durée d'exposition: 28 jr  
Méthode: OCDE ligne directrice 301F

#### BUTANE NORMAL:

Biodégradabilité : Résultat: Facilement biodégradable.  
Remarques: Les données toxicologiques ont été reprises de produits d'une composition similaire.

## 12.3 Potentiel de bioaccumulation

### Composants:

#### PENTANE NORMAL:

Coefficient de partage: n-octanol/eau : log Pow: 3,39

#### PROPANE:

Coefficient de partage: n-octanol/eau : log Pow: 2,36



# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au Règlement (CE) No.  
1907/2006  
Valvoline™ V-BELT SPRAY

Version: 2.0

Date de révision: 02.02.2023

Date d'impression: 16/11/2023

octanol/eau

## BUTANE NORMAL:

Coefficient de partage: n-octanol/eau : log Pow: **2,89**

## ISOBUTANE:

Coefficient de partage: n-octanol/eau : log Pow: **2,76**

### 12.4 Mobilité dans le sol

Donnée non disponible

### 12.5 Résultats des évaluations PBT et vPvB

#### Produit:

Evaluation : Cette substance/ce mélange ne contient aucun ingrédient considéré comme persistant, bio-accumulable et toxique (PBT), ou très persistant et très bio-accumulable (vPvB) à des niveaux de 0,1% ou plus.

### 12.6 Propriétés perturbant le système endocrinien

#### Produit:

Evaluation : La substance/Le mélange ne contient pas de composants considérés comme ayant des propriétés perturbatrices du système endocrinien selon l'article 57(f) de REACH ou le règlement délégué de la Commission (UE) 2017/2100 ou le règlement de la Commission (EU) 2018/605 à des niveaux de 0,1 % ou plus.

### 12.7 Autres effets néfastes

#### Produit:

Information écologique supplémentaire : Un danger environnemental ne peut pas être exclu dans l'éventualité d'une manipulation ou d'une élimination peu professionnelle.  
Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.



# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au Règlement (CE) No.  
1907/2006  
Valvoline™ V-BELT SPRAY

Version: 2.0

Date de révision: 02.02.2023

Date d'impression: 16/11/2023

---

## RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

### 13.1 Méthodes de traitement des déchets

- |                       |   |  |
|-----------------------|---|--|
| Produit               | : | Empêcher le produit de pénétrer dans les égouts, les cours d'eau ou le sol.<br>Ne pas contaminer les étangs, les voies navigables ou les fossés avec des résidus de produits chimiques ou des emballages déjà utilisés.<br>Envoyer à une entreprise autorisée à gérer les déchets. |
| Emballages contaminés | : | Vider les restes.<br>Éliminer comme produit non utilisé.<br>Ne pas réutiliser des récipients vides.<br>Ne pas brûler les fûts vides ni les exposer au chalumeau.   |

---

## RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

### 14.1 Numéro ONU ou numéro d'identification

- |      |   |         |
|------|---|---------|
| ADN  | : | UN 1950 |
| ADR  | : | UN 1950 |
| RID  | : | UN 1950 |
| IMDG | : | UN 1950 |
| IATA | : | UN 1950 |

### 14.2 Désignation officielle de transport de l'ONU

- |      |   |                     |
|------|---|---------------------|
| ADN  | : | AÉROSOLS            |
| ADR  | : | AÉROSOLS            |
| RID  | : | AÉROSOLS            |
| IMDG | : | AEROSOLS<br>( )     |
| IATA | : | Aerosols, flammable |

### 14.3 Classe(s) de danger pour le transport

- |      |   |     |
|------|---|-----|
| ADN  | : | 2   |
| ADR  | : | 2   |
| RID  | : | 2   |
| IMDG | : | 2.1 |



# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au Règlement (CE) No.  
1907/2006  
Valvoline™ V-BELT SPRAY

Version: 2.0

Date de révision: 02.02.2023

Date d'impression: 16/11/2023

**IATA** : 2.1

## 14.4 Groupe d'emballage

### ADN

Groupe d'emballage : Non réglementé  
Code de classification : 5F  
Étiquettes : 2.1

### ADR

Groupe d'emballage : Non réglementé  
Code de classification : 5F  
Étiquettes : 2.1  
Code de restriction en tunnels : (D)

### RID

Groupe d'emballage : Non réglementé  
Code de classification : 5F  
Numéro d'identification du danger : 23  
Étiquettes : 2.1

### IMDG

Groupe d'emballage : Non réglementé  
Étiquettes : 2.1  
EmS Code : F-D, S-U

### IATA (Cargo)

Instructions de conditionnement (avion cargo) : 203  
Instruction d'emballage (LQ) : Y203  
Groupe d'emballage : Non réglementé  
Étiquettes : Flammable Gas

### IATA\_P (Passager)

Instructions de conditionnement (avion de ligne) : 203  
Instruction d'emballage (LQ) : Y203  
Groupe d'emballage : Non réglementé  
Étiquettes : Flammable Gas

## 14.5 Dangers pour l'environnement

### ADN

Dangereux pour l'environnement : oui

### ADR



# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au Règlement (CE) No.  
1907/2006  
Valvoline™ V-BELT SPRAY

Version: 2.0

Date de révision: 02.02.2023

Date d'impression: 16/11/2023

Dangereux pour l'environnement : oui

#### **RID**

Dangereux pour l'environnement : oui

#### **IMDG**

Polluant marin : oui

#### **IATA (Passager)**

Dangereux pour l'environnement : oui

#### **IATA (Cargo)**

Dangereux pour l'environnement : oui

#### **14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur**

La(Les) classification(s) de transport fournie(s) ici servent uniquement à des fins d'information et est(sont) basé(e)s sur les propriétés des matières non emballées, tel que décrit dans la fiche des caractéristiques de sécurité. Les classifications de transport peuvent varier selon le mode de transport, les tailles des emballages et les variations dans les réglementations régionales ou nationales.

#### **14.7 Transport maritime en vrac conformément aux instruments de l'OMI**

Non applicable pour le produit tel qu'il est fourni.

Les descriptions des produits dangereux (lorsque indiquées ci-dessus) peuvent ne pas indiquer la quantité, l'utilisation finale ou les exceptions particulières à certaines régions qui peuvent s'appliquer. Consultez les documents d'expédition pour avoir accès aux descriptions propres à l'expédition.

### **RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation**

#### **15.1 Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement**

REACH - Listes des substances extrêmement préoccupantes candidates en vue d'une autorisation (Article 59) : Non applicable

Ordonnance sur la protection contre les accidents majeurs  
Le seuil quantitatif selon l'ordonnance sur la protection contre les accidents majeurs (OPAM 814.012) : 20.000 kg

#### **Autres réglementations:**

Article 4 alinéa 4 Ordonnance sur la protection des jeunes travailleurs (OLT 5, RS 822.115) et Article 1 lit. f Ordonnance du DEFR sur les travaux dangereux pour les jeunes (822.115.2) : Les jeunes en formation professionnelle initiale ne peuvent travailler avec ce produit (cette substance / cette préparation) que si cela est prévu dans l'ordonnance de formation



## FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au Règlement (CE) No.  
1907/2006  
Valvoline™ V-BELT SPRAY

Version: 2.0

Date de révision: 02.02.2023

Date d'impression: 16/11/2023

professionnelle pour atteindre les buts de formation et que si les conditions du plan de formation et les limites d'âge applicables soient respectées. Les jeunes qui ne suivent pas de formation professionnelle initiale ne peuvent pas travailler avec ce produit (cette substance / cette préparation). Sont réputés jeunes gens les travailleurs des deux sexes âgés de moins de 18 ans.

### Les composants de ce produit figurent dans les inventaires suivants:

TCSI	:	N'est pas en conformité avec l'inventaire
TSCA	:	Le produit contient une(des) substance(s) non répertoriées sur l'inventaire TSCA.
AIIC	:	N'est pas en conformité avec l'inventaire
DSL	:	Ce produit contient les composants suivants qui ne sont ni sur la liste canadienne LIS ni sur la liste LES.  Proprietary for Valvoline V-Belt Spray
AICS	:	Listé ou en conformité avec l'inventaire
ENCS	:	N'est pas en conformité avec l'inventaire
KECI	:	N'est pas en conformité avec l'inventaire
PICCS	:	N'est pas en conformité avec l'inventaire
IECSC	:	N'est pas en conformité avec l'inventaire
NZIoC	:	N'est pas en conformité avec l'inventaire

### 15.2 Évaluation de la sécurité chimique

Donnée non disponible

#### Inventaires

AIIC (Australie), LIS (Canada), IECSC (Chine), REACH (Union Européenne), ENCS (Japon) ISHL (Japon), KECI (Corée), NZIoC (Nouvelle-Zélande), PICCS (Philippines), TCSI (Taiwan), TECI (Thaïlande), TSCA (USA)

---

## RUBRIQUE 16: Autres informations

### Texte complet pour phrase H

H220	:	Gaz extrêmement inflammable.
H224	:	Liquide et vapeurs extrêmement inflammables.
H225	:	Liquide et vapeurs très inflammables.



# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au Règlement (CE) No.  
1907/2006  
Valvoline™ V-BELT SPRAY

Version: 2.0

Date de révision: 02.02.2023

Date d'impression: 16/11/2023

H280	:	Contient un gaz sous pression; peut exploser sous l'effet de la chaleur.
H304	:	Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.
H315	:	Provoque une irritation cutanée.
H336	:	Peut provoquer somnolence ou vertiges.
H411	:	Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

## Texte complet pour autres abréviations

Aquatic Chronic	:	Danger à long terme (chronique) pour le milieu aquatique
Asp. Tox.	:	Danger par aspiration
Flam. Gas	:	Gaz inflammables
Flam. Liq.	:	Liquides inflammables
Press. Gas	:	Gaz sous pression
Skin Irrit.	:	Irritation cutanée
STOT SE	:	Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique
2006/15/EC	:	Valeurs limites indicatives d'exposition professionnelle
CH SUVA	:	Suisse. Valeurs limites d'exposition aux postes de travail
2006/15/EC / TWA	:	Valeurs limites - huit heures
CH SUVA / VME	:	valeur moyenne d'exposition
CH SUVA / VLE	:	valeur limite d'exposition calculée sur une courte durée

ADN - Accord européen relatif au transport international des marchandises dangereuses par voies de navigation intérieures; ADR - Accord relatif au transport international des marchandises dangereuses par la route; AIIC - Inventaire australien des produits chimiques industriels; ASTM - Société américaine pour les essais de matériaux; bw - Poids corporel; CLP - Règlement relatif à la classification, à l'étiquetage et à l'emballage des substances; règlement (CE) n° 1272/2008; CMR - Cancérogène, mutagène ou toxique pour la reproduction; DIN - Norme de l'Institut allemand de normalisation; DSL - Liste nationale des substances (Canada); ECHA - Agence européenne des produits chimiques; EC-Number - Numéro de Communauté européenne; ECx - Concentration associée à x % de réponse; ELx - Taux de charge associée à x % de réponse; EmS - Horaire d'urgence; ENCS - Substances chimiques existantes et substances nouvelles (Japon); ErCx - Concentration associée à une réponse de taux de croissance de x %; GHS - Système général harmonisé; GLP - Bonnes pratiques de laboratoire; IARC - Centre international de recherche sur le cancer; IATA - Association du transport aérien international; IBC - Code international pour la construction et l'équipement des navires transportant des produits chimiques dangereux en vrac; IC50 - Concentration inhibitrice demi maximale; ICAO - Organisation de l'aviation civile internationale; IECSC - Inventaire des substances chimiques existantes en Chine; IMDG - Marchandises dangereuses pour le transport maritime international; IMO - Organisation maritime internationale; ISHL - Sécurité industrielle et le droit de la santé (Japon); ISO - Organisation internationale de normalisation; KECI - Inventaire des produits chimiques coréens existants; LC50 - Concentration létale pour 50 % d'une population test; LD50 - Dose létale pour 50 % d'une population test (dose létale moyenne); MARPOL - Convention internationale pour la prévention de la pollution par les navires; n.o.s. - Non spécifié; NO(A)EC - Effet de concentration non observé (négatif); NO(A)EL - Effet non observé (nocif); NOELR - Taux de charge sans effet observé; NZIoC - Inventaire des



# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au Règlement (CE) No.  
1907/2006  
Valvoline™ V-BELT SPRAY

Version: 2.0

Date de révision: 02.02.2023

Date d'impression: 16/11/2023

produits chimiques en Nouvelle-Zélande; OECD - Organisation pour la coopération économique et le développement; OPPTS - Bureau de la sécurité chimique et prévention de la pollution; PBT - Persistant, bio-accumulable et toxique; PICCS - Inventaire des produits et substances chimiques aux Philippines; (Q)SAR - Relations structure-activité (quantitative); REACH - Règlement (CE) n° 1907/2006 du Parlement européen et du Conseil concernant l'enregistrement, l'évaluation, l'autorisation et la restriction des produits chimiques; RID - Règlement concernant le transport international des marchandises dangereuses par chemin de fer; SADT - Température de décomposition auto-accélérée; SDS - Fiche de Données de Sécurité; SVHC - substance extrêmement préoccupante; TCSI - Inventaire des substances chimiques à Taiwan; TECI - Répertoire des produits chimiques existants en Thaïlande; TSCA - Loi sur le contrôle des substances toxiques (États-Unis); UN - Les Nations Unies; UNRTDG - Recommandations des Nations Unies relatives au transport des marchandises dangereuses; vPvB - Très persistant et très bioaccumulable

## Information supplémentaire

Informations internes : 000000274674

### Classification du mélange:

Aérosol 1	H222, H229
Skin Irrit. 2	H315
STOT SE 3	H336
Aquatic Chronic 2	H411

### Procédure de classification:

Méthode de calcul

Les informations contenues dans la présente fiche de sécurité ont été établies sur la base de nos connaissances à la date de publication de ce document. Ces informations ne sont données qu'à titre indicatif en vue de permettre des opérations de manipulation, fabrication, stockage, transport, distribution, mise à disposition, utilisation et élimination dans des conditions satisfaisantes de sécurité, et ne sauraient donc être interprétées comme une garantie ou considérées comme des spécifications de qualité. Ces informations ne concernent en outre que le produit nommément désigné et, sauf indication contraire spécifique, peuvent ne pas être applicables en cas de mélange dudit produit avec d'autres substances ou utilisables pour tout procédé de fabrication.

CH / FR